



Berne, le 18 septembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **palliative ch approuve le rapport sur le postulat «Améliorer la prise en charge et le traitement des personnes en fin de vie» du Conseil fédéral**

Lors de sa réunion du 18 septembre, le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur le postulat «Améliorer la prise en charge et le traitement des personnes en fin de vie». Ce rapport décrit la façon dont les soins palliatifs généraux et spécialisés doivent être ancrés en Suisse à moyen et à long terme. La société palliative ch salue cette décision et exige désormais des mesures concrètes.

#### **Accès aux soins palliatifs pour tous les groupes de patients**

palliative ch estime qu'il est indispensable de prendre des mesures pour combler les lacunes identifiées dans le rapport sur le postulat, qui entraînerait une nette amélioration de la qualité du suivi et du traitement des personnes en fin de vie, et ce, dans le domaine stationnaire et ambulatoire.

#### **Soins palliatifs pour les personnes âgées et fragiles**

Dans un futur proche, les personnes âgées constitueront le principal groupe cible des soins palliatifs. Ces personnes souffrent souvent de plusieurs maladies chroniques différentes. Les soins pour ces patients fragiles sont complexes et exigeants. Souvent, des événements aigus comme une pneumonie ou une fracture du fémur après une chute, en combinaison avec des réserves décroissantes, peuvent mener au décès. La fragilité des personnes âgées s'est aussi manifestée durant la pandémie de coronavirus au printemps dernier: plus de la moitié des décès dus au COVID-19 sont survenus dans les EMS ou à domicile. Lors du traitement et de l'accompagnement de ces personnes en fin de vie, les soins palliatifs jouent un rôle central: pour soulager les symptômes lourds, les soutenir dans la prise de décision, planifier de manière anticipée le traitement et offrir aux patientes, patients et à leurs familles un accompagnement psychosocial et spirituel.

#### **Assurer le financement des soins palliatifs**

La plupart des gens souhaitent mourir chez eux. Pour que ce soit possible, il faut un réseau de relations solide composé de proches, de services d'aide et soins à domicile et du médecin de famille. Un service mobile de soins palliatifs spécialisés peut soutenir ce réseau et amortir les situations de crise. En ce qui concerne le financement de ces prestations de soins palliatifs, il faut créer des conditions-cadres qui permettent aux médecins de famille de poursuivre l'accompagnement de leurs patientes et patients en fin de vie. Pour améliorer l'accès aux soins palliatifs spécialisés pour les résidentes et résidents d'EMS, le financement par le biais de contrats de prestations cantonaux pour soins palliatifs mobiles est nécessaire.

#### **palliative ch s'engage pour une approche globale des soins palliatifs et pose les exigences suivantes:**

- Les offres de soins palliatifs doivent être mieux intégrées dans les soins de santé afin d'améliorer l'accompagnement et le traitement des personnes en fin de vie. Ceci inclut la participation de spécialistes en soins palliatifs spécialisés dans d'autres domaines spécialisés et cadres d'accompagnement, la planification commune des transitions (p. ex. entrées et sorties d'hôpital), la collaboration coordonnée ainsi que l'échange d'informations.
- La mise en réseau des acteurs soignants dans les différents domaines spécialisés (p. ex. soins palliatifs et psychiatrie, pédiatrie, gériatrie, pédagogie sociale) doit être renforcée afin d'assurer la continuité de la prise en charge pour tous les patients et patientes.



palliative ch

gemeinsam + kompetent  
ensemble + compétent

insieme + con competenza

- Le rôle des médecins de famille, qui sont aussi souvent médecins d'EMS, doit être renforcé de façon ciblée par un système incitatif et la promotion des compétences et des connaissances par le biais de l'accompagnement et le traitement des personnes en fin de vie. En fait aussi partie l'optimisation d'un financement suffisant.
- Pour assurer en Suisse un accès global aux soins palliatifs pour toutes les personnes concernées, il faut faire des efforts pour mieux faire connaître auprès de la population les soins palliatifs et leurs offres.

**L'association palliative ch offre son expertise multiprofessionnelle pour soutenir activement la mise en œuvre des mesures annoncées dans le rapport sur le postulat.**

**La conseillère aux États Marina Carobbio Guscetti, présidente de palliative ch, fait le constat suivant:**

*«Aujourd'hui, l'offre de soins palliatifs n'est malheureusement pas accessible à tous comme il serait nécessaire. En particulier dans le domaine ambulatoire et dans les EMS, il y a des lacunes. Nous voyons ici un grand potentiel pour les médecins de famille, qui sont souvent engagés dans les EMS. La Confédération et les cantons sont incités à prendre des mesures concrètes pour faire face à ces lacunes de soins et à créer un cadre financier. À moyen terme, les soins palliatifs devraient être inclus dans la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) comme prestation à part entière pour qu'elle soit prise en charge à la fois dans le domaine ambulatoire et stationnaire.»*

#### **À propos de palliative ch**

palliative ch est une société interprofessionnelle dont les membres sont issus de tous les groupes de métiers appelés au chevet des patients: médecins, personnel soignant, accompagnants spirituels, bénévoles et autres groupes professionnels. Le but de cette association faitière est de soutenir les soins palliatifs en Suisse, d'améliorer l'accès des personnes concernées et de leurs proches aux soins palliatifs et d'optimiser la qualité sur le plan professionnel de la médecine et des soins palliatifs ainsi que de l'accompagnement. palliative ch compte 3100 membres et offre informations et conseils sur les soins palliatifs dans 14 sections dans toute la Suisse.

#### **Informations complémentaires**

Renate Gurtner Vontobel, MPH, Secrétaire Générale

Tel. 031 310 02 99

[renate.gurtner@palliative.ch](mailto:renate.gurtner@palliative.ch)

Stephanie Alder, chargée de communication

Tel. 031 310 02 90

[stephanie.alder@palliative.ch](mailto:stephanie.alder@palliative.ch)